

RÉPARTITION ET VALEUR DE LA PRISE DES PRINCIPALES ESPÈCES DE POISSON, DANS CHAQUE PROVINCE EN 1894—*Suite.*

PÊCHERIES DANS L'EAU DOUCE.

POISSON.	1893.		1894.	
	Ontario.	Manitoba et les Territoires.	Ontario.	Manitoba et les Territoires.
	\$	\$	\$	\$
Poisson blanc.....	459,661	826,654	360,790	506,192
Truite saumonée.....	577,618	666,186	450
Hareng.....	253,068	200,685
Total.....	1,290,347	826,654	1,227,661	506,642
Tous autres.....	404,584	215,439	432,308	280,446
Grand total.....	1,694,931	1,042,093	1,659,969	787,088

En ce qui concerne le *modus vivendi* dont il a été question dans le paragraphe 776, le commandant Spain dans son dernier rapport sur la diminution dans le nombre des vaisseaux de pêche américains, s'exprime comme suit à ce sujet : " Cette diminution selon toute probabilité doit être attribuée au grand nombre d'Américains (habitants des Etats-Unis) qui se procurent maintenant les appâts qui leur sont nécessaires à Terre-Neuve.** Advenant le refus du Canada et de Terre-Neuve de suppléer ce dernier article aux vaisseaux américains, ces derniers seraient dans l'impossibilité de continuer cette industrie. Par conséquent, il n'y a pas d'arguments en faveur du *modus vivendi*, en tant qu'on puisse voir, excepté qu'il démontre nos dispositions d'amitié vis-à-vis des Etats-Unis. Au point de vue du pêcheur, l'arrangement est tout à l'avantage des Etats-Unis et il peut paraître tout naturel que s'ils imposent des droits sur notre poisson, nous ne leur aidions pas à en prendre.

799. Le tableau suivant donne le nombre de frais des diverses piscifac-tures du Dominion distribués dans leur province respective, pendant les années 1868-1894 :—